

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**



Le Ban

Spécial 75^e anniversaire



Bulletin d'information
Juin 2009

Diffusion restreinte

Sommaire

Remerciements du Roi	3
Célébrations du 75 ^e anniversaire du CRMRLg	4
Dépôt de fleurs au Monument aux Morts	5-7
Discours du Président du CRMRLg	8-11
Discours du Président de l'URNOR	12-15
Discours du Commandant Militaire Prov. de Liège	16-17
Photos	18-19
Assemblée générale de l'URNOR du 25 Avr 09	20-22
60e anniversaire de la CIOR	23-24
Memorial Day à Neuville-en-Condroz du 23 mai	25-26
Concert Télévie du 19 Avr 09	26-27
Cocktail-conférence annuel du Cercle – Ven 12 juin	28
Barbecue des familles – Dim 28 juin	29
Te Deum – Mar 21 juillet	30
Dropping nocturne – Ven 28 août	31



Palais de Bruxelles

*Au Lieutenant-colonel (R) D. Di Duca
Président du Cercle Royal des Militaires de
Réserve de la Province de Liège
Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Le 18 mars 2009

Monsieur le Président,

Le Roi m'a chargé de l'honneur de vous communiquer que les témoignages de fidélité à la Dynastie, exprimés dans le message que vous lui avez adressé à l'occasion de l'assemblée extraordinaire à l'occasion du 75^{ème} anniversaire du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, l'ont beaucoup touché.

Le Souverain, particulièrement sensible aux sentiments d'attachement formulés à son égard, vous transmet, ainsi qu'à tous ceux dont vous vous êtes fait l'interprète, ses plus chaleureux remerciements.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Général Jef Van den put
Chef de la Maison Militaire du Roi*

Célébrations du 75e anniversaire du CRMRLg

*Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA
Président*

Chers Amis,

Commémoration pour les uns, souvenir pour les autres, découvertes pour les derniers.

Le présent Ban se veut une synthèse de la journée inaugurale du 75^{ème} anniversaire du Cercle des Militaires de Réserve de la Province de Liège.

Nous avons voulu rassembler en quelques pages les interventions tant au monument aux morts que dans le cloître de notre quartier Médecin Lieutenant Joncker.

Quelques photos permettront aussi à chacun de se remémorer ou de découvrir cette journée printanière où en toute convivialité, civils, familles, militaires du cadre d'active et du cadre de réserve ont constaté que la Réserve et notre Cercle en particulier étaient une réalité.

Nous espérons aussi que ceux qui, malheureusement, n'ont pu être des nôtres auront l'impression d'y avoir participé d'une autre manière..

Bonne lecture à chacun.



Dépôt de fleurs au Monument aux Morts

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président

La commémoration du 75^{ème} anniversaire du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège a eu lieu, le 21 mars 2009, au Quartier Médecin Lieutenant Joncker (Caserne Saint-Laurent à Liège). Les diverses cérémonies ont commencé par un dépôt de fleurs au monument aux morts dans le Quartier. Le Cdt Hre Serge HENNIQUIAU, Vice-Président du Cercle, introduit le geste d'hommage par un bref rappel des faits historiques.



Nous voici réunis en ce lieu chargé d'histoire qui appartient à la mémoire collective des liégeois.

C'est en 968 de notre ère que commence l'occupation du Publémont, et 55 ans plus tard, une communauté monastique y prend naissance.

En 1792, les lieux sont transformés en hôpital militaire.

Au début des hostilités de la seconde guerre mondiale, l'installation se replie, dès le 11 mai 1940, vers l'hôpital maritime de Berck-Plage dans le Pas-De-Calais. Malgré l'occupation allemande, c'est la Croix Rouge qui gère l'hôpital en apportant aide aux familles des militaires, aux prisonniers de guerre, aux victimes des bombardements...

Le 21 septembre 1944, à la libération de Liège, les Américains installent à Saint-Laurent le 15^o Hôpital Général.

Le 24 novembre 1944, une bombe volante V1 souffle le bâtiment à rue. L'effondrement s'accompagne de l'incendie des réserves de la pharmacie. On déplore 23 tués :

7 belges : BLERET Victor, DETHIAUX Edouard , KAISER Pierre , MICHALOWSKI Wenzel , NEYRINCK Albert , ROUFOSSE Joséphine , WASEIGE Marguerite .

et 16 américains : CARR James, CHASE Alex , DAIGLE Dolphus, ENSENAL Gabriel, GRAHAM Samuel HARRIS Francis, HUNTER David, JOHNSON Guy, MALMO Leo, MILCHRAM William, MILLE Stephan,

PETRICK Marion, RAFFERLY Michaël, ROLH Philip, RYAN John, ZABELLA Joseph .

Les dégâts sont effroyables, les installations hospitalières démantent en grande partie vers la Citadelle. Longtemps le quartier gardera les stigmates de la terrible explosion.

Tous ces militaires ont donné leur vie pour leur patrie, pour notre libération, pour une cause juste : la paix.

A leurs familles, à leurs proches, à leurs frères d'armes, nous voulons dire aujourd'hui que nous ne les oublions pas. Au nom de tous les Belges, nous voulons réaffirmer notre respect, notre reconnaissance, et la solidarité de toute la Nation pour leur sacrifice.

Le temps cicatrise les blessures, même les blessures mortelles ; il apaise les deuils, même les deuils les plus cruels.

Mais...

Il ne faut pas que les morts sombrent dans l'oubli.

Il ne faut pas que les disparus soient délaissés.

Il faut que tous sachent qui sont nos vrais héros.



De G. à D. : Lt-Col (R) DI DUCA, Col BEM BABETTE, Mgr JOUTEN, le 1er Président de la Cour du Travail et Col (R) HELBOIS

Que tous ceux qui ont donné leur vie, en défendant ce en quoi ils croyaient le plus, une certaine idée de la liberté, soient assurés de la continuité de leur mémoire dans nos cœurs.

A cet hommage, nous associons tous les Militaires de Réserve tombés au champ d'honneur à travers le monde.



Sonnerie Au Champs et dépôt de fleurs au nom du Cercle



Le discours du Président

Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA
Président du CRMRLg



« Le rôle du Militaire de Réserve peut être grand, beau et noble, s'il veut s'y consacrer » (Marcel BERTRAND, Président fondateur)

Nous y voilà arrivés... **BON ANNI-
VERSAIRE A TOUS !!!**

Bienvenue à tous.

75 années d'une Réserve rassemblée en un même cercle en Province de LIEGE quelle réussite !

Un peu d'histoire locale : le cercle naît en 1934 à l'hôtel de la Couronne, vit la seconde guerre mondiale à la Chartreuse, la guerre froide – ainsi que la vie de milicien de la plupart d'entre nous - à la Caserne Fonck et, dès après la chute du mur de Berlin, se voit transféré dans ces lieux chargés eux-mêmes d'une histoire riche, passionnante, parfois triste comme l'a rappelé CDT HENNIQIAU tout à l'heure.

Des centaines de miliciens de tous grades et de toutes spécialités ont vécu ici, soignant près de 300 autres hospitalisés jusque fin des années 80 et c'est dans cette symbolique que nous sommes rassemblés aujourd'hui, grâce au Commandement de Province qui est notre unité marraine et au 3CRI qui nous héberge en ces lieux.

Colonels, merci pour votre aide et soyez les bienvenus à cette journée parmi nous.

Ces 30 dernières années ont vu défiler au sein de notre comité bon nombre d'officiers et sous-officiers à la carrière bien remplie.

En ma qualité de 14^{ème} président, il m'est ici agréable de les remercier tous et de dresser un constat.

Si 30% des membres et anciens membres du comité nous ont hélas quittés, force est de constater que seulement 15% des anciens présidents ont suivi la même trace... de là à dire que la présidence conserve ...

Tous ces **Réservistes**, ces **HOMMES**, ont toujours été convaincus que la camaraderie et l'esprit de corps qui nous animaient permet-

taient de se regrouper, de se rencontrer, de créer des amitiés, des activités tant militaires que civilo-militaires de garder un sentiment **d'appartenance à une Nation**.

Si de nos jours ceci peut paraître quelque peu **désuet** tant les choses de la vie qui nous entourent vont et viennent à la vitesse des méga-bites, force est de constater que près de **2.000 à 3.000** citoyens belges s'y consacrent encore **régulièrement** dont 1/10^e à LIEGE et la plupart sont affiliés au Cercle des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE.

La Réserve est certes **plus anecdotique** qu'avant, puisque moins nombreuse, mais ne se veut **pas moins efficace** pour la cause.

Le nombre de **Réservistes engagés** en missions **à l'étranger** depuis la suspension de la conscription est assez important.

Ceux-ci sont notamment déployés en ex-YOUGOSLAVIE, au LIBAN, au CONGO, au BENIN, ou encore en AFGHANISTAN, ... etc ... , bref partout où la Nation envoie des troupes.

Dans tous ces théâtres et aussi **en Belgique** pour des activités touchant à la sécurité, inondations, santé, agrément d'engins civils, avis juridiques, bien-être, prévention, journalisme, protection et prévention, formation, surveillance, évaluation de bâtiments, transport dangereux, appuis aux exercices préalables aux missions, ...), des membres de notre Cercle ont été déployés pour leurs **compétences** professionnelles ou pour le résultat des **expériences** qu'ils avaient accumulées tout au long de leur carrière.

Partout on se félicite de l'emploi du Réserviste, généralement pour son **professionnalisme**, sa **flexibilité**, son **inventivité** et sa **volonté** de bien faire.

On parle aujourd'hui de minimum suffisant, de faire plus avec moins, ... etc ... ; il y a longtemps que la Réserve s'y est employée et a toujours satisfait afin d'atteindre le niveau d'ambition. On ne réinvente rien !!!

Il faut cependant constater que **l'emploi** du Réserviste belge est très, trop, **faible** par rapport aux nations avec lesquelles nous travaillons et qu'il faut d'urgence se positionner dans une **Europe** qui vit et organise sa défense **aussi** avec sa **Réserve**.

Pourquoi ne pas intervenir à ce sujet lors de la prochaine présidence belge du Conseil de l'Europe dès le 1 juillet 2010 ?

La géopolitique nous surpasse, la menace se déplace, les mentalités changent, les besoins évoluent, les moyens devront s'ajuster plus vite demain qu'aujourd'hui. Les nations s'adaptent, les armées aussi.

Toutes les réunions internationales qui abordent de près ou de loin les ressources humaines insistent sur le recrutement et le maintien d'une Réserve opérationnelle d'une certaine importance.

Si la pyramide d'âges de la Réserve peut être rajeunie, les anciens gardent toute leur justification tant les **besoins de compétences** sont grands et que ces compétences sont la résultante d'une carrière.

D'autre part, de plus en plus de Chefs de Corps n'ont pas connu les miliciens et nous devons donc aussi soigner notre image de marque lors des trop rares apparitions en unité.

Le réflexe selon lequel tout problème peut aussi trouver dans la **Réserve** une ébauche de **solution** n'est pas acquis, voire nié, à la **Défense belge** et nous faisons ici **appel à nos associations nationales** qui devraient être plus **pressantes**, voire **pesantes**, auprès des autorités politiques et militaires.

Les exigences d'entraînement contemporaines de la fonction nécessitent du temps et nous rappelons que les « 5-7-14 » jours par an sont généralement insuffisants pour y répondre et bien assez inférieurs aux prestations de nos alter ego des pays étrangers.



*Vue partielle de l'assemblée nombreuse
dont une partie a dû rester debout*

De nos jours, le **Réserviste** est plus expérimenté par rapport à sa profession mais beaucoup moins expérimenté au niveau militaire. Les limitations imposées le rendent moins militairement apte et impliqué tant et si bien que la notion « **lien armée – nation** » peut en être remise en cause.

Il suffit par exemple d'observer l'écart entre certains lors des compétitions nationales pour s'en rendre compte.

L'aspect financier obère aveuglement sur le niveau de performance et pourtant l'emploi de la **Réserve** est **peu coûteux** et apporte une **plus value** incontestable.

Fondant comme neige au soleil, simplement par son taux d'attrition, la Réserve devra être renouvelée de toute urgence. Le recrutement actuel reçoit une carte rouge car il n'atteint pas le minimum escompté.

Après le Colonel HELBOIS, président national, qui nous transmettra le message de l'URNOR, le Colonel BABBETTE nous apportera ensuite des éléments d'information sur le service militaire volontaire dont on nous parle depuis de très nombreuses années, peut-être devrait-on y associer les Réservistes actuels pour envisager le passage dans la Réserve de ces miliciens des temps modernes.

Si des Réservistes ont pu servir sur le territoire national ou en dehors, ce n'est pas uniquement de par leur volonté ou celle du département, mais c'est aussi et avant tout grâce à l'accord de leurs **familles** qui doivent ici être unanimement remerciées pour le sacrifice qu'elles acceptent.

Pour leur part, les **employeurs** qui libèrent ainsi des Réservistes peuvent aussi avoir notre reconnaissance, hélas uniquement morale car, à ce jour, il ne leur est accordé aucune facilité de quelque type que ce soit face à ce geste civique s'il en est, bien au contraire.

Lien entre la Défense et la Nation, le Réserviste a droit au plus grand respect, il est citoyen deux fois ! (Churchill). Ceci est confirmé par toutes les déclarations annuelles de politique de la Défense qui depuis une dizaine d'année rappellent que la Réserve est le maillon indispensable entre la Défense et la société belge. Apportant son savoir il peut aussi transférer vers son secteur civil des méthodes parfois plus structurées.

La Réserve est un état d'esprit qui doit profiter aux trois partenaires : la Défense, l'employeur et le Réserviste lui-même.

Enfin, comme le rappelait encore il y a quelques années le Professeur BALACE, « *aucune armée n'a jamais réussi si elle se passait de sa Réserve* ».

Le discours du Président de l'URNOR

*Col (R) Dominique HELBOIS
Président National de l'URNOR*

Monsieur le Président,
Monsieur le Commandant Militaire de la Province de Liège,
Chers Amis Officiers de Réserve de Liège,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

C'est un réel honneur et un plaisir que d'être présent ce jour afin de fêter ensemble votre anniversaire. Honneur que de saluer un cercle qui a réussi à demeurer dynamique, traversant les nombreuses périodes troublées que connaît la réserve et plaisir en qualité de Président National d'être tout simplement en votre compagnie dans l'une des plus belles et plus bouillantes villes de notre Pays.



En effet, comme vous le savez, votre association fête ses 75 années d'existence ! Or, loin d'être une grand-mère qui ne tient plus debout, elle court comme si elle vivait une éternelle jeunesse !

Je voudrais tout d'abord saluer votre engagement pour la défense de notre Pays et sa réserve en particulier. Votre cercle a beaucoup donné, il a activement participé à la mise en place des régiments de provinces, des bataillons TSU et continue à entretenir ce lien indispensable armée-nation avec les unités basées sur sa région.

Les activités que vous menez au profit de vos membres et de votre entourage maintiennent la relation d'amitié et favorisent les relations entre les membres telles que prévues dans nos statuts nationaux.

Mais, la réserve et l'URNOR en particulier ont aussi récolté les fruits de votre engagement. Vos Présidents successifs, aidés en cela par leurs bureaux, n'ont cessé, au fil des années, par leurs actions et activités, par la publication régulière de votre bulletin, par la toute récente communication INTERNET (rappelons que vous avez été parmi les pionniers), par les actions menées auprès des jeunes de votre cité de tisser les liens indispensables entre l'armée et la nation. Les interventions très remarquées de vos représentants, tant en conseil d'administration qu'au bureau central de l'URNOR en sont aussi la preuve.

L'action que votre association développe depuis maintenant 75 ans s'inscrit parfaitement dans cette démarche qui lie l'armée et la Nation. Je le dis comme je le pense, nous devons, peut-être plus que par le passé, manifester par des actes très concrets la solidarité de la Nation à l'égard de celles et ceux qui ont accepté, ou qui ont fait profession de défendre la Nation. Défendre la Nation est un métier exigeant, car au-delà de la disponibilité, il demande un engagement total, quelquefois au détriment de sa vie privée et familiale, et parfois aussi, il faut le rappeler, il exige le sacrifice de sa vie.

C'est pourquoi il est indispensable que celles et ceux qui ont fait ce choix se sentent portés, se sentent soutenus, se sentent aimés par l'ensemble de nos compatriotes, et je crois que les actions que vous menez y contribuent.

Dans le concept d'emploi de la réserve, nous pouvons lire :

« Dans une armée moderne et professionnelle, la Réserve a toujours un rôle important à tenir : celui de complément des unités d'active dès que les compétences civiles spécifiques viennent à la rencontre des besoins des Forces armées. C'est pourquoi le concept d'emploi de la Réserve est basé sur les principes du management de compétences, par lequel le réserviste est engagé dans des fonctions correspondant le plus possible à sa capacité professionnelle.

Le réserviste occupe de manière adéquate une place dans la structure de la Défense, là où les qualifications ne sont pas disponibles ou sont insuffisantes. Il remplit des tâches temporaires et spécifiques, et fait partie de la Réserve stratégique en cas de situation de crise.

Autrement dit : le but est de renforcer les unités d'active de manière intérimaire pour combler des lacunes, tout en utilisant les compétences professionnelles des réservistes. »

La défense dispose pour se faire d'un allié précieux, de ce qu'un directeur de marketing dénommerait de « client captif » : les réservistes. Bien que malmenés, dans les cadres actifs ou hors cadres, ils sont fondamentalement dévoués à notre Pays et à son armée. Ils y croient et ils le proclament. Un mot, un geste et ils disent prêt, ils l'ont prouvé et ils le prouvent encore. Grâce à vos actions cet état d'esprit se maintient et je vous en remercie chaleureusement.

La défense doit être l'affaire de tous. Chacun doit pouvoir comprendre pourquoi nous avons besoin d'une défense et ce que nous devons attendre de la politique de défense. C'est sur une vision claire de ces enjeux que peut se construire la meilleure des défenses : celle qui s'enracine dans la confiance des citoyens.

L'histoire nous enseigne que le plus grand danger est toujours d'apprécier les menaces d'aujourd'hui avec les moyens d'hier. L'effort de défense suppose une capacité d'anticipation.

Le monde d'aujourd'hui ne ressemble nullement à celui qui nous avait été promis à la fin des années quatre-vingt, quand le rideau de fer qui séparait l'Europe s'est brisé. Ni la fin des antagonismes, ni l'épuisement des rivalités Est-Ouest dans le monde n'ont accouché d'un monde tranquille. Les guerres qui ont suivi la disparition de l'URSS ont été plus nombreuses et au total aussi meurtrières que celles de la guerre froide

Le réveil des nationalismes, la crise ouverte du Proche et du Moyen-Orient, l'âpreté de la compétition pour les matières premières et l'énergie, demain sans doute les conflits pour l'accès à l'eau, le réchauffement climatique et le creusement des inégalités Nord-Sud dessinent un univers dangereux, où la paix doit relever de nouveaux défis. Mais ce sont la prolifération des armements, le terrorisme et les nouveaux désordres du monde qui constituent les menaces les plus tangibles.



La disparition du service militaire a indéniablement distendu le lien entre la Nation et son armée. Or, notre pays ne peut accomplir l'effort demandé que si cet effort est compris et partagé. Il faut rétablir le contact entre les jeunes générations et l'armée. La défense ne peut rester étrangère à leurs préoccupations. Et nos armées doivent conserver ce lien vivant avec les jeunes citoyens.

On reconnaîtra au 2eme rang Benoît DREZE, représentant le Bourgmestre de Liège.

La force de l'armée est dans son union étroite avec la nation. C'est encore aujourd'hui la condition de l'effort consenti par le pays pour sa défense. La professionnalisation des armées ne dispense nullement du renforcement du lien entre la Nation et son armée. Elle appelle au contraire à tisser des liens nouveaux entre les citoyens et les armées, et, par l'éducation civique, à faire comprendre le rôle actuel de la défense.

Si les circonstances économiques et budgétaires qui guident principalement notre rôle au sein de la défense sont les principaux freins à nos possibilités d'engagement, de recrutement et d'entraînement, n'est-il pas aussi stratégique de considérer, à l'instar de pays voisins, que notre engagement de citoyen responsable est un des facteurs de succès de la défense du pays.

Chers Amis,

Toutes ces années représentent, pour les réservistes qui ont participé depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, une somme de travail phénoménale, qui n'est pas uniquement mesurable en journées de rappels ! Mais il s'agit également, et je crois, mesdames que vous vous en êtes déjà rendu compte, de nombreux moments de rigolade et de bonne humeur ! Je crois qu'il a toujours régné dans votre cercle un esprit convivial très attrayant qui est la clé de cette affluence de bonnes volontés.

Alors notre jubilaire se porte bien ! Une association qui fonctionne bien depuis 75 ans se doit de remercier tous ceux qui ont contribué à sa vitalité. Alors au nom de l'association nationale, je vous remercie tous. Je remercie les réservistes, leurs épouses et compagnes, les unités et les autorités locales qui vous appuient dans vos activités.

Une romancière canadienne a écrit dans un ouvrage qui s'intitule *Cent ans dans les bois* que « *Le temps, c'est le levain dans la pâte, ou le ver dans le fruit.* ». Je crois qu'au bout de 75 ans, on peut voir que le levain a bien fonctionné et que la pâte a bien levé, que le ver n'est pas dans la pâte, mais bien, bientôt dans la main. . Il me semble pouvoir affirmer que vous pouvez encore compter sur un bel avenir, certes peut être différent des 75 premières.

Nos enfants ou les enfants de nos enfants auront peut-être la joie de fêter le 200e anniversaire du Cercle Royal des Officiers de Liège !

C'est tout ce que j'espère et vous souhaite.

Le discours du Commandant Militaire de la Province de Liège

*Col BEM Thierry BABETTE
Commandant Militaire de la Province de Liège*



Je souhaiterais tout d'abord féliciter le Cercle des militaires de réserve de la Province de Liège pour ses 75 ans ! C'est certainement un très bel anniversaire témoin d'une réelle et grande vivacité.

Il m'a été demandé de prononcer quelques mots sur La Réserve, sur mon vécu et mon ressenti par rapport à celle-ci.

Alors ce que je souhaiterais tout d'abord vous dire, c'est que c'est au travers de mon père que j'ai découvert La Réserve. Il en était un fer-

vent partisan, lui qui après avoir commandé un bataillon de réserve, mena avec succès deux rappels majeurs avec troupe de la 12^e Brigade de réserve. C'est lui qui m'inculqua cette célèbre sentence de Churchill :

« Un réserviste, c'est un homme qui est deux fois citoyen »

Ma carrière au 12^e de Ligne durant 20 ans m'a permis de côtoyer un grand nombre de cadre de réserve qu'ils soient COR ou CSOR. Durant trois ans, j'ai commandé la 1^e compagnie avec uniquement des COR comme chefs de peloton. Et quand je n'étais plus au 12, j'étais chef de peloton éclaireur au 3 Chasseurs à pied !

J'ai toujours particulièrement apprécié cette touche « civile » qu'ils nous apportaient à nous les gars de l'active parfois un peu trop enfermés dans notre rigueur militaire. Et puis il y avait leur énorme motivation qui leur faisait déjà faire un service plus long que la normale.

C'est aussi l'époque où j'ai pu appuyer de grandes manifestations sportives internationales pour militaires de réserve. Peut-être que dans cette salle, certains se souviennent encore des caves du camp d'Eisenborn...

Les liens qui ont été tressés à cette époque restent très forts et je conserve encore actuellement de solides amitiés avec ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui des quinquagénaires bien engagés dans la vie civile.

Aujourd'hui, au sein du commandement militaire de la province de Liège, plus de 25 militaires de réserve font partie de l'équipe. Ce sont des gens entraînés, compétents, disponibles sur qui la Nation peut compter en cas de coup dur !

Mais je voudrais aussi vous donner de l'information.

On pourrait croire qu'avec la disparition du service militaire, la source de la Réserve s'est définitivement tarie.

En fait, il est à nouveau possible de devenir réserviste en 2009. C'est un cursus particulier qui comporte de 9 à 12 semaines de formation étalé sur plusieurs années. C'est bien sûr un acte volontaire et le public cible est assez limité puisque nous recherchons des compétences peu ou pas existantes au sein des Forces Armées. Si vous souhaitez en savoir plus sur cette nouvelle Réserve, je vous engage à vous rendre sur le site : www.mil.be

Et puis, il y a encore une autre piste... :

La renaissance du service militaire qui devrait être prochainement effective.

En effet, d'ici quelques mois un service militaire sur base volontaire sera instauré. Il faudra avoir au maximum 25 ans, être disponible 12 mois, être prêt à servir y compris à l'étranger. Durant les 4 premiers mois une solde sera perçue mais toutes les allocations (familiales, chômage,...) seront maintenues. Après quatre mois un véritable salaire sera versé et au terme de ce service, si tout s'est bien passé, une priorité sera offerte pour un engagement à plus long terme.

Tout cela pour vous dire que je suis convaincu que ce cercle fêtera avec éclat, en 2034, ses 100 ans d'existence !

Je vous remercie.





Les membres et amis présents ainsi que le Comité du CRMRLg



Sans oublier les épouses, sans qui nous ne pourrions pas être Réservistes...





Assemblée générale de l'URNOR — 25 Avr 09

Des nouvelles de la Réserve

*Lt-Col (R) Philippe ROUSSEAU
Conseiller et Administrateur URNOR*

Nous nous sommes retrouvés à 5 (LtCol Di Duca, LtCol Van Brussel, Cdt Vandervelden, Cap Baidak, LtCol Rousseau) pour représenter le Cercle à l'assemblée générale de l'URNOR à NOH le samedi 25 avril. Outre les formalités administratives et protocolaires liées à ce type de réunion, nous avons eu l'honneur d'entendre un exposé du Col Carlier (DNR) et de son adjoint le Cdt Cernutta.

Que retenir de cette journée à laquelle participaient plusieurs généraux et le représentant du MOD (lui-même retenu à un enterrement) ?

Ouverture des statuts de l'URNOR :

L'AG a entériné l'ouverture de l'URNOR aux non officiers en tant que membres sympathisants. Ils peuvent donc être repris sur les listes et recevoir l'ARES mais ne peuvent être membres effectifs. Notre cercle a voté contre cette ouverture parce que nous la trouvons trop timide, la proposition liégeoise était de faire de l'URNOR, l'union des militaires de réserve et de former ainsi un interlocuteur unique face à la Défense.

Exposé du Col Carlier sur les modifications au statut de la Réserve apportées par la loi du 30 décembre 2008.

Le concept reste le même, la Réserve doit fournir aux forces armées les qualifications qui leur manquent par un soutien temporaire lorsque le besoin s'en fait sentir. La Réserve est aussi le réservoir stratégique en cas de crise. Il n'y a plus de fonctions de combat pour les réservistes car les forces armées se sont professionnalisées et cherchent dans la réserve les qualifications qui leur manquent et non leurs compétences habituelles.

La durée minimale de l'entraînement annuel reste de 7 jours mais peut être augmentée, si la Défense en a besoin.

La Réserve aujourd'hui se compose de 7.000 hommes (nous étions 80.000 avant 2004 !). 97% de cette réserve est composée de la réserve de droit (miliciens : 75% ; militaires admis à la pension : 14% ; militaires quittant avant la fin de leurs obligations et devant rester disponibles 10 ans : 8%) les 3% restant forme la réserve volontaire aussi appelée « nouvelle réserve ».

Parmi ces 7.000 hommes 1.900 sont entraînés. L'objectif est de ramener la réserve à 6.000 hommes dont maximum 2.400 entraînés.

Ces chiffres doivent se comprendre tous grades confondus.

La loi du 30 décembre 08 porte surtout sur des modifications du recrutement et de la formation. Le recrutement pourra à nouveau se faire par catégorie (volontaires, sous-officiers, officiers). Il se fera essentiellement sur base du diplôme mais pourra aussi tenir compte de l'expérience professionnelle.

La formation de base sera raccourcie et uniformisée. Elle se déroulera pendant les vacances scolaires de façon à permettre aux étudiants de postuler (leur nomination restant cependant conditionnée à la réussite de leurs études). Dès la fin de la formation initiale, le réserviste sera commissionné sergent, caporal ou soldat ; à la fin du cycle de formation, il sera nommé sous-lieutenant, sergent ou 1^{er} soldat suivant la catégorie. La formation ne comprendra plus de stage en unité.

L'engagement sera de 5 ans (au lieu de 2), renouvelable pour 10 ans puis par période de 5 ans jusqu'à l'âge limite par catégorie.

Un recrutement peut également être réalisé sur base de l'expérience professionnelle, si la Défense en a besoin. Dans ce cas, le réserviste, après une courte formation, sera de suite nommé au grade de capitaine et s'il est bilingue, pourra passer major après quelques années. Il n'aura toutefois accès qu'à ces deux grades.

La formation continuée sera organisée par module de 3 semaines avec test d'entrée. La connaissance de la seconde langue nationale sera exigée à partir du grade de major et celle de l'anglais à partir du grade de lieutenant-colonel. Ces modules devraient tous être en place pour 2011.

En conclusion, il faut revoir complètement le règlement A 84 et faire un bilan complet des réservistes actuels (quelles sont leurs compétences ?, sont-ils à leur place ?, quels sont les manques ?).

Remarquons que cette modification de l'A 84 n'est absolument pas prévue en concertation avec les représentants de la Réserve... et que depuis des années, les POC Rés demandent l'élaboration d'une base de données des réservistes reprenant leurs compétences spécifiques...

Exposé du Cdt Cernutta ou quelques points importants et pratiques à retenir :

Organisation : DNR se divise en deux sections DNR/P qui gère les jours de rappel et DNR/G qui gère la carrière de chaque réserviste.

Le réserviste est responsable ! Il doit collaborer avec son Un, organiser avec elle ses prestations et ses formations, veiller à la tenir au courant des modifications de sa situation personnelle et se rendre régulièrement sur le site web de la réserve.

Il ne faut jamais comparer les dossiers de deux réservistes. En 2003, on a photographié la situation de chaque réserviste et on lui a appliqué le nouveau statut. Deux réservistes formés ensemble mais qui n'étaient pas dans une situation identique en 2003, ont des carrières différentes aujourd'hui !

Le regroupement des prestations n'est plus autorisé qu'**a priori** sur base d'un modèle B.

L'augmentation du nombre de jours en devenant RID (réserve immédiatement disponible) ou par le biais de PEV (prestations d'encadrement volontaires) doit être demandée par modèle B avec attestation médicale (Ops, profil A) et accord de l'employeur.

Les participations aux Ops à l'étranger doivent être demandées par modèle B directement à ACOS Ops et Trg avec attestation médicale. Il n'est pas nécessaire d'être RID pour participer à une mission à l'étranger.

Bref, il faut être proactif et rester en lien permanent avec son unité !

Cet exposé a suscité plusieurs questions notamment sur l'interdiction de regrouper les jours de rappel a posteriori. Que fait le réserviste qui a gardé ses jours, à la demande de son unité, pour participer à un exercice en novembre puis qui apprend que cet exercice est supprimé pour raisons budgétaires ? Réponse : son unité doit lui trouver autre chose à faire... Que se passe-t-il si le même réserviste ne peut exécuter son rappel en novembre pour raisons médicales (membre cassé par exemple) ? Réponse : il perd un an d'ancienneté et risque, si son unité ne demande pas de le garder, de passer à ACARES....

Rien de bien neuf dans tout cela mais il nous semblait important de pouvoir vous partager ces quelques éléments qui, je l'espère, vous inciteront à rester vigilants et à suivre votre carrière de près !!!

RAPPEL

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires, rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

60^e anniversaire de la CIOR — Evere 18 Mai 09 Un monument inauguré et symposium sur la Réserve

Lt-Col (R) Dominique DI DUCA

Le président de la COIR, le lieutenant-colonel de réserve hollandais Willem VERHEIJEN a inauguré le monument commémorant les 60 ans notre Confédération interalliée (photos sur les sites CIOR, mil.be et URNOR). Fondée en 1948 par les associations des Officiers de Réserve de Belgique, de France et des Pays-Bas, la **COIR rassemble aujourd'hui 1,3 million d'officiers réservistes** dans 34 pays membres de l'Otan et associés. Elle analyse des questions liées aux forces de réserve. Il a une fois de plus été souligné la dualité qui caractérise le réserviste : *"Comme le disait Winston Churchill, « to be a reservist is to be twice a citizen ». Nous vaquons à nos occupations civiles et portons l'uniforme à l'occasion."*

Ce monument a été créé par notre collègue le Cdt (R) Ben JONCKERS.

Lors de cette cérémonie et le lunch qui suivait on pouvait notamment reconnaître notre Président National et notre Directeur National de la Réserve.

En après-midi, inaugurant le symposium, le président a rappelé que l'OTAN ne dispose pas de réserve propre, mais que ce sont les Etats membres qui la fournissent et que chacun a différents statuts.

Le député européen néerlandais Hans VAN BAALEN – mais aussi LCL (R) – a rappelé l'utilité de déployer le personnel de réserve et a développé l'excellente combinaison qui existe en accueillant des **Réservistes** notamment pour défendre les intérêts des armées au sein de leurs propres pays dont ils deviennent immanquablement des **ambassadeurs** et permettent un réel lobbying.

Aux Pays-Bas il a fallu près de 10 années pour le comprendre !!



Le Commander GALOFORO, PAO/IMC à l'OTAN a ensuite présenté la cellule NATO PUBLIC AFFAIRS et la nouvelle stratégie de communication de l'OTAN. Nul doute que de très grands progrès ont été réalisés tant par les compétences du personnel y affecté que par moyens utilisés. **La bataille militaire est aussi une bataille des médias** expliqua-t-il en regrettant la trop grande rotation du personnel de ces services dans les divers pays.



Jaap de Hoop SCHEFFER, secrétaire général de l'Otan, -également COL Res FAé (NED) - s'est joint à l'auditoire avec un discours clair, net, précis dont nous donnons ici ce qui, pour le moment, paraît le plus important.

Une heure d'exposé suivi d'un questions-réponses sans ambiguïté avec un brillant et dynamique orateur d'une verve peu courante.

La crise économique va immanquablement provoquer des réductions de budgets. Si l'OTAN veut rester performant, **il faudra donc envisager**

d'augmenter les réserves, moins coûteuses, de ses membres voire réduire les forces d'active et augmenter les forces de réserve. Ceci risque de porter à mal les relations avec certains employeurs et il engage la CIOR, mais aussi les Associations nationales et les Directions nationales à monter au créneau afin que soient définis divers rôles possibles pour les Réservistes et de citer : air police, opérations humanitaires, logistique, transport, médical,... **Si le réserviste rend son armée plus efficace, les pays rendront l'OTAN plus efficace.**

Lors du débat qui suivi, nos voisin français ont signalé que seul le budget de la Réserve française avait été augmenté (+ 7,5% soit 5 M° sur 75 M° € pour 60.000 Res ; ndlr : à notre échelle ceci permettrait de prester 13 jours par an !!)

Cet après-midi a eu lieu en présence des quelques 200 réservistes issus des différentes nations membres dont près de 120 Néerlandais. Nous reviendrons plus amplement lors du prochain BAN sur ce symposium. Peut-être serait-il nécessaire qu'en 2010, pendant la présidence belge du Conseil de l'Europe, soit encore organisé un symposium sur la Réserve comme l'avait fait la présidence française (BAN Dec 2009). Regrettons que nos responsables nationaux n'aient pas eu l'opportunité d'entendre ces propos d'une certaine importance pour notre avenir !!

Memorial Day — Neuville-en-Condroz 23 Mai 09

*Lt-Col (R) Dominique DI DUCA
Président*

Le MEMORIAL DAY à NEUVILLE-EN-CONDROZ - 23 mai 2009 rappelait le sacrifice des soldats américains en Belgique. Nos membres ont fleuri la tombe du Staff Sergeant CECIL BROOKX.

Parmi la foule présente, dans un décorum très bien rôdé, 17 Réservistes – dont deux Sergents COR - représentaient notre Cercle. Aux premiers rangs on pouvait reconnaître de nombreuses autorités civiles et militaires.

Les divers intervenants furent Monsieur BEGG, président de l'association des Mémorial Days, Monseigneur JOUSTEN, évêque de Liège, Monsieur BUSH, chargé d'affaires US, Monsieur CORTIS, Bourgmestre, Vice-amiral SULLIVAN, SHAPE, Monsieur BRUMMEL, culte israélite et l'Aumônier PETTIT. Chacun, dans sa fonction rappela le sacrifice de ces jeunes venus de si loin pour défendre nos libertés.



Gen Maj MARTIN et Col BEM BABETTE représentaient la Def Belge. La musique Royale de la Comp Aé assurait la partie musicale, UNE Sec du 4Bn Gn d'AMAY formait le Det d'honneur belge. La Joint Honor Guard représentait les Forces US en Belgique.

Afin de perpétuer ce souvenir en présence de nombreux anciens et portes drapeaux, les enfants de l'école de NEUPRE avaient été conviés et interprétèrent le « Star Spangled Banner »

Lors de son intervention, Monsieur BEGG expliqua la tradition du « missing man » imaginée dès le conflit de 14-18 pour montrer au sol quel étaient les pilotes abattus en mission. C'est à ce moment qu'un Det de QUATRE avions A-10 (chasseur de chars) du 81st Fighter Squadron de la base aérienne de SPANGDAHLEM (RFA) survola le site à basse altitude.

Nous fixons déjà rendez-vous en 2010 afin de commémorer le 65^{ème} anniversaire de la fin des hostilités.



Concert Télévie – 16 Avr 09

*Lt-Col (R) Ir Roger FRAIKIN
Conseiller*

Le concert organisé par le Comdt Mil de la Province de LIEGE avec la participation de la Musique Royale de la Composante Aérienne et de la cantatrice Maria D a connu un vif succès. Près de 1500 personnes, dont plus de trente Réserviste du Cercle auxquels on pouvait ajouter trois membres des bureaux de l'URNOR – dont le Psdt Nat - se sont associés à cette organisation qui vient en aide à la recherche. Parmi eux, deux « connaisseurs » (Lt-Col (R) FRAIKIN et son épouse) à qui nous avons confié la rédaction avisée de l'article ci-dessous.

Compte rendu de Anne suivi de celui du Lt-Col Fraikin.

C'est à l'invitation du Commandant militaire de la Province de Liège, le Colonel Babette, que les membres du CRMRLg, accompagnés de leurs épouses, se sont rendus ce 16 avril au Forum de Liège.

Au programme, une première partie d'orchestre dans un programme de Jazz, et une seconde partie avec la chanteuse Maria D., qui chante Piaf.

Créée en 1946, la Musique Royale de la Force Aérienne se compose d'un orchestre d'harmonie de 60 musiciens, ainsi que d'un corps de trompettes de 10 exécutants, dirigés par le Tambour-major Luc de Vos. L'orchestre est dirigé de main de maître par l'Adjudant-chef Guido De Ranter. Nous avons été émerveillés par l'élégance et le sens artistique de leur prestation, où on pouvait reconnaître des airs de Gershwin réarrangés merveilleusement, du Duke Ellington, du Glenn Miller. Chapeau bas aux musiciens et à leur chef.

Ensuite, après l'entracte, nous avons découvert une chanteuse très attachante : Maria D., qui a interprété avec sa voix qu'elle a solide et aussi avec ses tripes quelques chansons d'Edith Piaf. Ajoutons que chaque chanson était brièvement introduite par une petite histoire où elle se plaisait à impliquer le public et l'orchestre, donnant envie de l'écouter et de la regarder sauter, danser, pirouetter, vivre à fond chaque chanson.

Vraiment, cette Maria D. a réussi à nous émouvoir, et nous l'en remercions.

Nous espérons que notre participation à ce concert aura (un peu) contribué à ajouter encore quelques Euros pour l'opération Télévie, qui œuvre pour la recherche en cancérologie.

J'aurais bien envie d'ajouter quelques anecdotes à ce compte rendu, comme celle d'une charmante présentatrice, à la diction parfaite, qui a déclenché la surprise en annonçant la présence sur scène de l'État-major de la Province de Liège. Cela nous a valu le plaisir de la revoir en seconde partie pour nous faire part de sa confusion et rectifier le tir.

Une autre surprise a été l'interprétation assez libre de la Brabançonne par Maria D., qui n'a pas hésité à se lancer "à froid" et "a cappel-la" au début du spectacle. J'avoue que les sonneries de trompette m'ont un peu manqué, mais j'ai vraiment apprécié son "punch" en seconde partie, où sa voix se mariait parfaitement à l'accompagnement de l'orchestre, avec en plus l'art de raconter son spectacle en nous y faisant littéralement participer.

Parlant d'anecdotes, je pourrais aussi parler des péripéties qui nous ont conduits à faire la haie d'honneur aux spectateurs... mais c'est une autre histoire, qui ne nous a pas empêchés de passer ensemble une excellente soirée!



Cocktail-conférence annuel du CRMRLg – vendredi 12 juin



La tradition est maintenue et nous nous retrouverons pour notre traditionnel cocktail-conférence annuel qui se tiendra le **vendredi 12 juin prochain à 19h00**. Projection commentée de photos sur les 75 ans du Cercle.

Vous connaissez l'ancien restaurant « la Mairie » à TILFF ?... C'est là !!! Vous ne connaissez pas ? Alors, vous découvrirez l'endroit.

La salle est actuellement gérée par les successeurs et c'est là, au calme que nous aborderons les divers sujets qui nous intéressent. Si le climat le permet, une terrasse verdoyante nous accueillera ensuite.

Cette soirée se veut conviviale, « mixte » (dames conviées) et « all ranks » (tous grades confondus).

Tenue militaire ou de ville pour les militaires et tenue de cocktail pour les dames sont souhaitées.

Participation **gratuite**, mais **inscription** préalable nécessaire.

Adresse du jour : **RUE BLANDOT, 15 -- 4130 – TILFF** (à 10 minutes de Liège, à la sortie de l'autoroute, 1^{ère} à gauche).

BBQ des familles 2009 – dimanche 28 juin



Venez... prendre un bol d'air sur les hauteurs de Spa !
Venez... apprécier un apéro convivial !
Venez... déguster un excellent barbecue !
Venez... partager une belle journée !
Venez... rencontrer d'autres familles !
Venez... nous l'organisons pour vous !
Venez... nous vous attendons !



Date et heure : dimanche 29 juin 2008. L'apéro sera servi dès 12 heures.

Lieu : clairière du Musée de la Forêt à SPA-BERINZEN « le grand BBQ abrité ».

Tenue : décontractée, adaptée à la météo et aux circonstances.



Matériel à emporter : rien d'autre que votre bonne humeur.

PAF : 16,00€ par personne, comprenant la nourriture, les boissons... et tout... et tout... à virer au compte 000-0393686-60 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège, avec la mention « BBQ juin 2009 ». **Attention les moins de 12 ans ne paient pas**, mais il faut les inscrire.



Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de La Poste ;
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via les courriels : crmrlg@skynet.be ou henniquiauserge@hotmail.com;
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;
- Via un fax au N° 04 / 220 84 95.

Les inscriptions doivent nous parvenir
AVANT le 22 juin.

Te Deum de la Fête nationale — mardi 21 juillet

Le Cercle des Militaires de Réserve de la Province de Liège renoue avec la tradition.

Une délégation de militaires de réserve participera, à l'invitation du Commandant de Province, au Te Deum organisé à la cathédrale Saint Paul à l'occasion de la Fête Nationale.

Si vous êtes libres ce 21 juillet, contactez le Pha Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS pour vous inscrire à cette activité. Vous recevrez alors en temps utile toutes les indications : tenue (en principe la tenue bleue avec les décorations grands modules ou service-dress chemise blanche cravate noire et décorations grands modules), lieu et heure de rendez-vous ainsi que les informations quant à la réception qui suivra la cérémonie religieuse.

Contactez le Cdt VUEGHS sur son GSM, 0475/57.71.47, pendant les heures normales de bureaux ou sur son fixe en soirée ou le WE (attention, son WE commence le samedi à 13 H et se termine le mardi à 8 H 30).



Vous retrouverez toutes les informations
utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse mail :

crmrlg@skynet.be

Droping nocturne 2009 – vendredi 28 août



Le CRMRLg Prov Liège organisera son *dropping nocturne*, le **vendredi 29 août** 2009 en soirée. Cette activité est ouverte à tous ses membres ainsi qu'aux grands jeunes gens (filles & garçons à partir de +/- 16 ans) de ceux-ci.

L'activité commencera à **20 heures** et se terminera par un sympathique BBQ après +/- 10 km à travers bois.

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de La Poste ;
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via les courriels : crmrlg@skynet.be ou henniquiauserge@hotmail.com;
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93 ;
- Via un fax au N° 04 / 220 84 95.

Les inscriptions doivent nous parvenir
AVANT le 24 août.

Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères
sur le website du Cercle

www.crmrlg.be

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi de 09h00 à 11h00
Mercredi de 09h00 à 11h00
Vendredi de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 15 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSNV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.14 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal